



- Accueil
- Conseils
- Réalités
- Santé
- Collectif de victimes
- Témoignages
- Justice
- Oppositions
- News
- Accidents
- Films
- Livres
- Chansons
- Satires
- Posters
- Friends
- Contact
- Chaîne YouTube
- Je suis NOTME

Dernière mise à jour : 10 décembre 2018

Pour être informé(e) des nouveaux articles :  Saisissez votre adresse e-mail  Saisissez votre pays

Contrepoints

9 décembre 2018

France

## Les dessous peu ragoûtants de la transition énergétique : jaune devant, Macron derrière...

Les Français en colère se dressent désespérément devant les taxes servant à alimenter la transition énergétique, et le président Macron pousse derrière pour développer de ruineuses énergies renouvelables.



(Photo : Gzo Argentina CC BY 2.0)

J'aime 1 Partager Tweeter Partager

Par Michel Gay

D'après la chronique n° 50 de Jacques Foos et avec son accord.

### Michel Gay

Citoyen ordinaire, abonné EDF et contribuable, Michel Gay a été pilote de chasse dans une vie antérieure. Il est l'auteur du livre « Vive le nucléaire heureux » et anime le site Internet [www.vive-le-nucleaire-heureux.com](http://www.vive-le-nucleaire-heureux.com). Il a reçu en décembre 2016 le prix Yves Chelet décerné par la Société Française d'Énergie Nucléaire (SFEN / PACA).

## V oici les dessous peu ragoutants de la transition énergétique votée par le Parlement en 2015.

« La transition énergétique a bon dos ! » ; « On se moque de nous ! ». Les Gilets jaunes voient rouge à cause des verts... Les Français en colère se dressent désespérément devant les taxes servant à alimenter la transition énergétique, et le président Macron pousse derrière pour développer de ruineuses énergies renouvelables.

Cette exaspération due à une baisse ressentie du pouvoir d'achat est-elle fondée ? Hélas, il semble bien que oui...

Le gouvernement s'abrite derrière la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) d'août 2015 et le respect de l'accord de Paris (COP 21) de décembre 2015 pour lancer des mesures sensées diminuer nos rejets de CO2. Une « stratégie énergétique » a été définie jusqu'en 2028 par l'annonce récente de la Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Cette « stratégie » inclut notamment la diminution des véhicules diesels au profit des véhicules essence.

### Pourquoi s'acharner ainsi sur le diesel ?

Quel est le rapport avec les émissions de CO2 ?

La raison cachée est peut-être simple : la fiscalité dite « écologique » est indexée sur les émissions de CO2. L'achat des véhicules les plus émetteurs de ce gaz doit donc être encouragé pour augmenter les rentrées fiscales... « Bon sang, mais c'est bien sûr ! ». Et ce sera encore plus cher l'an prochain !

Enfin, le rendement thermique du diesel est bien meilleur que celui d'un moteur à essence. De ce fait, un diesel émet 20 à 25 % de moins de CO2 par km parcouru.

Quant aux particules fines, les véhicules diesels sont équipés d'un filtre à particules obligatoire depuis 2011. Leurs rejets ont été divisés par 30 depuis l'application de la première norme pollution de 1992, et ils émettent dorénavant 10 fois moins de particules qu'un moteur à essence !

Le gouvernement raisonne donc à l'envers pour « sauver la planète ».

### Augmenter les taxes sur les carburants pour sauver la planète

Le raisonnement qui a été employé pour lutter contre l'usage du tabac (plus le prix d'achat augmente et plus la consommation diminue) n'est pas pertinent pour les carburants.

Le problème est différent. Les consommateurs sont généralement contraints de se déplacer. Restreindre leurs déplacements par l'argent touche à leur liberté fondamentale ! Pour la majorité d'entre eux, c'est une nécessité vitale.

Tous les citoyens vont payer leurs déplacements plus chers au bénéfice d'un État dépendieux, notamment pour subventionner les énergies renouvelables inutiles, fatales et intermittentes.

Comment ne pas comprendre la colère qui monte dans notre pays ?

### PPE et respect des accords de Paris

La France, en se dotant d'un parc conséquent de réacteurs nucléaires, a non seulement bénéficié d'une électricité bon marché mais elle est aussi l'un des meilleurs élèves concernant les émissions de CO2 au niveau mondial (puisque cette technologie n'en rejette pas).

Or, pour des raisons « bassement » électorales, les « Verts » jouent un rôle néfaste en incitant le gouvernement à envisager l'arrêt de 14 réacteurs nucléaires en 2035 pour les remplacer hypothétiquement par des énergies intermittentes et non fiables : l'éolien et le solaire.

À l'heure où cette industrie redémarre dans le monde avec un marché de 1 200 milliards de dollars, cette autodestruction est appréciée à « sa juste valeur » chez nos concurrents étrangers...

Car, quoi ? Que peut-on reprocher à nos réacteurs français qui tournent comme des horloges, depuis plus de 30 ans pour certains ?

Si notre électricité est encore aujourd'hui l'une des moins chères d'Europe, le coût du kWh a doublé depuis les années 2000 en raison des taxes. La plus importante (CSPE = 2,25 c€/kWh) sert essentiellement à financer le coût élevé du recours aux énergies intermittentes.

Or, elles sont supposées remplacer les réacteurs nucléaires qui doivent être fermés par la volonté gouvernementale.

De plus, l'intermittence de l'éolien et du photovoltaïque nécessite l'adjonction de centrales pilotables à gaz. Un Français rejetait 5,75 tonnes de CO2 par an en 2010, 7 tonnes en 2015, et 7,4 tonnes en 2017.

Puisque le président Macron a annoncé vouloir tripler la production éolienne et multiplier par cinq les capacités solaires, la situation ne va pas s'améliorer...

### Agriculteurs vampires ?

Si un agriculteur propriétaire accepte l'installation d'éoliennes sur ses terres, il perçoit 6 000 euros par éolienne et par an, payés majoritairement grâce aux taxes prélevées sur tous les Français.

Si ses terres sont assez étendues et qu'il est en capacité d'en installer une douzaine, il percevra un revenu mensuel de 6 000 euros par mois pendant 20 ans.

Et c'est encore plus rentable s'il fait installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de ses hangars.

Il peut vendre son tracteur !

Deux populations paysannes vont coexister (mal ?). L'une, à ne rien faire, touchera au minimum 6 000 euros par mois prélevés dans le portefeuille de tous les contribuables, et l'autre trimera 18 heures par jour 365 jours par an pour 1 000 euros par mois (les bons mois !).

### Une politique de gribouille

Les subventions à l'éolien et au photovoltaïque coûtent chaque année à la France 2 réacteurs EPR. Il est à noter que les investissements dans les EPR dureront au moins 60 ans, alors qu'il faudra renouveler dans 20 ans les éoliennes, et dans 10 à 15 ans les panneaux solaires.

Cet « oubli » de la durée de vie est la supercherie qui permet de prétendre que ces sources d'énergies renouvelables seraient compétitives.

C'est l'investissement qui sera « renouvelable » 3 ou 4 fois dans les 60 ans à venir. Pour comparer avec le nucléaire il faut multiplier par 3 à 4 le coût de l'investissement des renouvelables, ce que se garde bien de dire leurs promoteurs.

### Les conséquences

Les conséquences de cette PPE pour notre pays peuvent se résumer ainsi : plus de rejets de CO2, et un coût plus élevé de l'énergie (électricité, carburants, fioul, ...). Ce résultat prévisible ne va pas dans le sens des demandes actuelles de l'opinion en faveur du pouvoir d'achat...

De plus, l'accroissement considérable des énergies intermittentes dans notre pays déstabilisera le réseau d'électricité et pourrait entraîner... de catastrophiques coupures de courant intempêtes !

Voilà les dessous peu ragoutants de la transition énergétique votée par le Parlement en 2015 ! Alors les Gilets jaunes ont quelques raisons de s'alarmer devant ces gabegies qui amputent leur pouvoir d'achat tandis que le président Macron, certainement bien conseillé, pousse derrière...